



Crèche associative collective « LES ABEILLONS »

21, Chemin du Pas-de-Menc
83560 Vinon-sur-Verdon

Assemblée Générale – 24 septembre 2026

L'assemblée générale de l'association Garderie les Abeillons s'est tenue à l'adresse citée ci-dessus sous la Présidence De Thomas MAHIOU, Président de l'association. Les membres ont été convoqués par courrier simple, et par affichage dans les locaux.

La séance débute à 18h15

1 – VERIFICATION DU QUORUM

18 familles sont à jour de leur cotisation à l'association
10 familles doivent être présence pour que le quorum soit atteint
12 familles sont présentes
Nous avons 5 bons pour pouvoir
Le quorum est atteint.

Nous notons la présence de la Directrice de la crèche, PEREIRA Jessica, les membres du bureau dont Clémence ERIDAN Vice-trésorière, Thomas MAHIOU Président, Marion Sacilotto vice trésorière et Tiffany Dearos membre d'honneur, ainsi que la Mairie représenté par madame COUTERET adjointe et monsieur DUTERTRE 1^{er} adjoint.

Cette année nous avons décidé de réitérer notre présentation comme l'an passé, sous le format de différents stands où les adhérents peuvent échanger et poser des questions à l'équipe et aux membres du bureau sur notre projet associatif.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe de la crèche les Abeillons comporte 9 professionnelles et 1 apprenti qui sont :

Directrice de la structure :

- PEREIRA Jessica, 35h00 semaine en CDI, éducatrice de jeunes enfants, arrivé en Mars 2021

Educatrice de jeunes enfants

- Océane PAUREAU, 35h00 semaine en CDI, Educatrice de jeunes enfants arrivées en juillet 2021
- Manon FRTIER, 35h00 semaine en CDD de remplacement de madame Paureau en congé maternité depuis le 3 mars 2026

Auxiliaire de Puériculture :

- Camille CRELLEUX, 28h00 semaine en CDI, auxiliaire de puériculture à la crèche les abeillons depuis 2012
- Sandra DAUGENET, CDD, Auxiliaire de puériculture, à 26h00 pour un contrat d'un an depuis le 26.08.2024, sorti le 22.08.2025 puis de nouveau présenta le 5 janvier 2026 Pour le remplacement de madame Crelleux lors de son congé maternité.

Animatrice

- Sandra TANGUY, 35h00 semaine en CDI, animatrice diplômée à la crèche les abeillons depuis aout 2008. ;
- Florence Latil, 35h00 en CDD en remplacement de madame Tanguy Sandra pour son congé maternité depuis le 23 octobre 2025 jusqu'au 28.08.2026
- Paloma MARTINEZ, 35h00 semaine en CDI, animatrice diplômée, arrivée le 22/08/2022, actuellement en mi-temps thérapeutique à 50%.
- Lily rose Oberty en CDD 17 h depuis le 8 septembre 2026, puis 30h00 depuis le 28.09.2026
- Cynthia BURGOS, 35h00 semaine en CDI, animatrice Diplômé, depuis le 22.08.2022 ;
- Alizée NERVO-SAEY, 26h00 semaine, en CDD de remplacement depuis le 06 janvier 2025 et embauché en CDI depuis le 25 aout 2025, en congé maternité depuis le 25 juillet 2026.
- Guylaine ROMI, en CDD du 4.11.2024 au 31.08.2025 puis à nouveau du 24.08.2026 pour combler le mi-temps thérapeutique de PALOMA MARTINEZ.
- Léna BERTRAND, CDD, animatrice en contrat aidé embaucher en 28h00, depuis le 26.08.2025, puis en contrat CDD de 35h depuis le 20 juillet 2026 pour pallier au congé maternité de Madame Nervo Saey.
- Stella GUARRASI, en apprentissage « Accompagnant éducatif petite enfance » depuis le 01.09.2025
- Mady PORZIO, en apprentissage « Bac Pro SAPAT service à la personne et aux territoires » depuis le 01.09.2025
- Alicia Minet, CDD de remplacement du 03 mars 2025 jusqu'au 30 juin 2025
- Charlotte GIAT, 35h00 semaine apprentissage « accompagnant éducatif petite enfance » depuis le 26.08.2024 au 01.08.2025.

Agents de service :

- SANTIAGO Perlita, 20h semaine CDI depuis le 1er avril 2020

2 – RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ

La Crèche collective « Les Abeillons » est une association de loi 1901, ouverte de 7h30 à 18h00 et pouvant accueillir une vingtaine d'enfants à la journée.

Etant une association, les membres du conseil d'administration sont constitués de parents bénévoles. Ce conseil est renouvelé chaque année.

Le bureau sollicite les membres présents à l'assemblée afin de montrer l'importance de rejoindre le bureau de l'association et participer à la vie de la structure.

La directrice et le bureau insistent sur le fait que la collaboration de chacun est nécessaire pour faire vivre et pérenniser l'association.

5 - RAPPORT FINANCIER

Les ressources représentent un montant de 374 917€, en augmentation de 47 512€,

Elles se décomposent en :

- Une participation des parents pour 82580€
- La participation de la CAF et de la MSA pour 255 490€
- La subvention Mairie pour 20 000€
- Des aides aux postes pour 7 380€
- Diverses opérations réalisées par votre crèche qui ont rapporté 2 041€

L'augmentation des recettes vient du mode de calcul de la PSU CAF et MSA qui a changé, le montant des ressources est de ce fait supérieur à l'année dernière (+46 703€).

Les dépenses sont de 343 324€ soit une hausse de 28 390€.

Le poste principal de ses dépenses est la masse salariale qui représente 301 290€ soit 88% des dépenses.

Les autres dépenses sont également en augmentation et représentent 42 034€ (+3 382€), on y trouve principalement :

- Les couches et l'alimentation pour 6 299€
- Les frais d'entretien et de petit matériel pour 6 894€
- Les frais de sous-traitance animation pour 1 175€
- Les frais d'assurances pour 1 198€
- Le coût du référent santé et accueil inclusif pour 1 958€
- Les honoraires comptables pour 11 790€
- Les honoraires du commissaire aux comptes pour 2 960€
- Les frais de déplacements pour 350€
- Les frais postaux et télécommunication pour 485€
- Les frais de formation pour 8 436€

Le résultat de l'association est positif à 31 594€ contre 12 470€ l'année dernière.

A noter que la mairie met à disposition le local et effectue l'entretien, ce qui représente un coût de 66 148€ qui n'est pas dans le compte de résultat mais qu'il convient de souligner.

La trésorerie de l'association est satisfaisante pour couvrir le besoin en fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement d'une association soit 195 000€.

Les comptes sont bien sûr à disposition ainsi que le rapport de la commissaire au compte.

La commissaire au compte a réalisé les contrôles nécessaires et certifie les comptes comme réguliers et sincères et à inviter les membres de l'association à les approuver également.

4 – BILAN, ACTIONS ET PROJETS

Bilan 2025/2026 :

Cette année 2025, a encore été rythmée par des bouleversements liés à l'organisation de l'équipe, notamment avec les départs en congés maternités, les changements de plannings dus aux arrêts maladies, mais aussi avec la diminution voire l'arrêt des contrats aidés. Avec toutes les réunions, nous avons pu à chaque fois rebondir et trouver des solutions afin de pérenniser un accueil de qualité pour les enfants de la crèche.

Sur cette année 2025 nous avons accueilli en tout 3 apprentis. La crèche est vraiment devenue un lieu de partage de connaissance et d'échange afin de former les futurs professionnels de demain. C'est également un lieu de réinsertion sociale avec toujours l'accueil de nombreux stagiaires qui sont parfois déscolarisés pour phobie scolaire. De par le professionnalisme et la bienveillance de l'équipe nous accompagnons également ces jeunes à reprendre la voix de la scolarité pour faire un métier qui les passionne autant que nous.

L'équipe est toujours aussi ravie de voir l'évolution de ces jeunes, qui recroisent nos routes soit par la voix d'apprentissage, soit par le biais de remplacement.

Notre crèche étant gérée par un collectif de parents, nous sommes sensibles à l'accueil de l'enfant mais également de sa famille. Nous aimerions développer les projets avec les familles, faire plus de rencontres, d'événements afin de partager ensemble des moments conviviaux entre petit et grand. Nous sollicitons les familles qui ont des idées, d'atelier, de sortie, à mettre un mot dans la boîte à idée dans le hall.

Sur ce principe-là, nous avons proposé un café parents le 5 novembre 2025 dont le thème retenu par les familles est : les gestes de premiers secours. Accompagné par Delphine Chesnel notre RSAI, les salariées avaient chacune proposé des mises en situation sur plusieurs situations à risque comme l'étouffement, crise cardiaque, ingestion produit ménager, convulsion..., elles ont expliquées aux familles les causes, et les gestes à réaliser pour chacun des secours apportés à l'enfant, les familles ont pu également mettre en pratique les gestes. Ce café parents a été un succès, les familles étaient contentes de la thématique et des informations apportées, cela a également permis de renforcer le lien de confiance et de collaboration entre les familles et les professionnelles.

Nous continuons à proposer les ateliers d'éveil musical avec Fifi Rubato à hauteur de 4 ou 5 matinées ou après-midi par ans. (Mise en place depuis le 9 novembre 2023), ainsi que le passage de la turboludo 3x dans l'année. Fifi a également pu faire un spectacle musical pour les enfants lors de la fête de fin d'année.

Pour la fête de fin d'année (juillet 2025) nous avons fait un buffet partagé avec les familles, et grâce au dévouement du bureau, les enfants ont pu avoir une vraie pêche aux canard digne d'une fête foraine, ainsi que la visite de Marcus et stitch, des mascottes. Petits et grands étaient ravis de ce moment qui a clôturé l'année.

La CAF Subventionne 3 journées pédagogiques par an, sur cette année 2025 les salariées ont pu participer à une journée pédagogique autour des gestes de premiers secours, sur une matinée avec la RSAI, et l'après-midi une thématique autour de la sécurité affective animé par la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants de la crèche. Une autre journée de pré rentrée a été fait sur les transmissions aux familles et enfin les salariées sont partie faire un colloque en décembre 2025 à Marseille autour d'une thématique de la petite enfance.

Toutes ces journées pédagogiques ont permises à l'équipe de renforcer leur connaissances et leur réflexion tout en harmonisant leur pratique collective.

Nous avons eu en ce début d'année 2025, deux contrôles, celui de la PMI qui est venue regarder la conformité de nos équipements, nos protocoles, l'encadrement etc. ainsi que la CAF qui elle est venue inspecter l'aspect financier de la crèche au regard des aides que nous percevons en fonction des contrats des familles accueillis.

Le rapport de la PMI a été essentiellement sur le bâtimentaire avec des réajustements à faire pour se mettre en conformité, comme mettre des anti pince doigts sur toutes les portes, mettre une barrière dans la cuisine, un rideau ignifugé, refaire les peintures de la crèche, revoir les protocoles d'entretien des locaux etc (...) la mairie a su être réactive et a déjà entrepris les travaux nécessaires, d'autre se feront courant de l'année 2026.

Concernant la CAF, aucune erreur importante n'a été relevé, des ajustements ont été repris notamment sur notre règlement de fonctionnement et le paramétrage du logiciel. La CAF rappelle la nécessité que les contrats soient au plus près des besoins des familles. Ainsi nous rappelons que les contrats peuvent être revus si les horaires ne sont pas respectés.

La grande nouveauté de 2025, est le site internet de la crèche grâce à l'aide et la générosité d'un parent de la crèche a pu voir le jour. Ce site nous permet une plus grande visibilité de nos projets, de notre accompagnement auprès des enfants. Il est possible d'y retrouver en libre accès le règlement de fonctionnement, le projet éducatif, la petite gazette, les différentes dates des actions de la crèche, les informations générales de la crèche notamment en termes d'inscription, fermeture de la crèche...

Nous souhaitions initialement créer un espace sécurisé pour les familles, mais nous avons pu trouver une autre solution en interne, plus facile pour l'équipe.

Dans cette même dynamique de partage et de communication, nous avons créé une page Facebook et Instagram où nous pouvons partager les photos des activités mais également les affiches des actions proposés par la crèche comme les cafés parents, les vide poussettes... Les photos sur ces sites respectent l'anonymat des enfants et n'apparaît que les activités des enfants en photographiant principalement les mains.

Le grand changement de cette année est également sur la composition de l'équipe, nous avons décidé de proposer un CDI à Alizée NERVO-SAEY depuis le 25 août 2025. Cette embauche a été réfléchi longuement car habituellement la crèche embauche deux contrats aidés. L'embauche d'Alizée remplace donc un contrat aidé mais cela nous assure une

professionnelle stable et de confiance car les contrats aidés sont incertains, les aides en constantes diminution, de plus, les personnes en réinsertion professionnel doivent être formé en amont par les salariées. Ce renouvellement tous les ans, épuise les salariées, ainsi Alizée vient également stabiliser l'équipe et le projet que nous souhaitons menée.

Nous avons poursuivi la petite gazette de la crèche. Cette petite gazette comprend des informations sur la crèche, les changements, les projets mais aussi des articles sur la petite enfance, ou des informations sur les événements à venir. Ce projet nouveau nous demande encore quelques ajustements dans notre organisation quotidienne. Nous souhaitons en faire un tous les trimestres.

Delphine CHESNEL, infirmière puéricultrice de la crèche, depuis le 1^{er} septembre 2023, nous accompagne toujours au quotidien dans la crèche par le contrôle des dossiers santé des familles, mais également par la mise en place de réflexion lors de réunion d'équipe sur des sujets de santé, cette année nous avons fait une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Lors de cette assemblée générale un stand autour de la santé avec Delphine (RSAI) et Paloma (CAP AEPE) a été animé, afin d'informer les familles sur les maladies infantiles et répondre à leurs questions concernant nos protocoles.

~~Au cours de nos réunions, nous avons pu réfléchir en équipe sur nos valeurs et nos pratiques.~~

En plus de nos réunions d'équipe mensuel, Nous continuons également les analyses de pratiques professionnelles 1 fois tous les deux mois afin de réfléchir, analyser certaines situations et ainsi obtenir des outils clefs ou des réflexions pour accompagner l'enfant.

Les professionnelles continues de se former grâce aux journée pédagogique mais également grâce au formation externe.

Au cours de cette année 2025, les professionnelles ont pu partir en formation.

- Formation « Les enfants ont des oreilles » en novembre 2025 pour Paloma MARTINEZ
- Formation « Bien communiqué pour mieux travaillé en équipe » en Novembre 2025 pour Océane PAUREAU
- Formation « Hygiène alimentaire et plan de maitrise sanitaire » pour SANTIAGO Perlita en Mai 2025
- Formation « Curiosités et joies : Nourrir la vitalité découvreuses des enfants » en juin 2025 pour Sandra TANGUY
- Formation « Responsable d'EAJE au cœur de l'actualité, un funambule au quotidien » en juin 2025 pour PEREIRA Jessica
- Formation « L'agressivité du jeunes enfants ? comment la comprendre ? comment réagir ? » pour Sandra DAUGENET en juin 2025.

-Formation en équipe entière « Transmission parents professionnelles » en aout 2025

Chaque année nous essayons de faire en sorte que toutes les professionnelles fassent au moins une fois une formation en externe en plus des formations que nous pouvons faire en interne lors des journées pédagogiques par exemple.

Projets à venir :

2026 a été rythmé par le développement de nos partenariats :

Fifi éveil musical :

Fifi, notre musicien, est intervenu tous les deux mois sur les temps d'après-midi. Accompagné de sa guitare, il a proposé aux enfants des moments musicaux autour du chant et de la découverte des instruments. En complément de ces interventions régulières, les enfants ont également eu la chance d'assister à deux spectacles : l'un proposé durant la période de Noël et l'autre à l'occasion de notre fête de fin d'année. L'ensemble de ces actions a pu être réalisé grâce à la subvention de fonctionnement de la CAF.

Atelier d'orthophonie

Grâce à cette subvention exceptionnelle nous avons eu également l'intervention de Camille, orthophoniste, qui a proposé aux enfants plusieurs ateliers avec des thèmes différents. Camille accompagne les enfants dans le développement du langage et de la confiance en soi. Pour cela, elle propose des activités variées autour des sens, permettant aux enfants d'explorer, de découvrir et d'apprendre tout en s'amusant. Les séances s'appuient sur différents supports tels que les histoires, les chansons, la manipulation d'objets ainsi que des techniques de massage. A la suite d'un bilan réalisé avec l'équipe et Camille, et au regard de l'intérêt porté par les enfants lors des différents ateliers, nous avons décidé de programmer des nouvelles séances avec l'orthophoniste pour 2027.

La Maison du Partage

Nous avons également développé un partenariat avec la Maison du Partage (centre social et culturel de Vinon sur verdon), à la suite de plusieurs réunions visant à réfléchir et à mettre en place différents projets.

Nous avons coconstruit un projet intergénérationnel en juin 2026 avec les seniors de l'Oustaou. À travers six rencontres, cinq seniors, accompagnés de leur référente, sont venus partager des moments privilégiés avec les enfants de la crèche. Ces rencontres ont été l'occasion de partager de nombreuses activités : des séances de dessin, la lecture d'histoires, la fabrication de pâte à modeler maison, la réalisation d'un gâteau, ainsi que différents jeux et moments de discussion. Cette expérience ayant été très appréciée par les enfants, les seniors et les professionnels, nous réitérons ce projet à partir d'octobre 2026 avec des rencontres une matinée toutes les 2 semaines. Nous finirons cette période de rencontre avec un goûter à l'Oustaou, les parents seront invités également, cela permettra de partager un moment convivial avant les vacances mais aussi de faire un bilan sur ce projet.

Nous organisons un café parent sur le thème de " la communication gestuelle associée à la parole" le samedi 17 octobre 2026. Il sera ouvert sur inscription aux familles de la crèche ainsi qu'aux familles de Vinon, en partenariat avec la micro crèche et la Maison du Partage. Cet

atelier a pour objectif de permettre aux parents de découvrir cette approche et de repartir avec des outils simples pouvant être utilisés au quotidien. La communication gestuelle associée à la parole permet à l'enfant de mieux exprimer ses besoins, ses émotions et ses envies et donc d'éviter certaines frustrations. Cette approche constitue également un véritable outil d'inclusion, notamment pour les enfants en situation de handicap, présentant des troubles du langage ou pour les enfants allophones c'est un véritable atout pour notre structure.

Ce projet permet de créer un temps privilégié et d'échanges entre les parents et les professionnelles. Cela permet également de créer et renforcer le lien de confiance entre les familles et les professionnelles, créer du lien social et également de créer une continuité entre la crèche et la maison.

A cette occasion, nous avons souhaité associer la Maison du Partage, qui participera à la rencontre avec sa Rural Mobile. Un temps autour d'une boisson sera proposé aux familles avant le début de l'atelier, afin de favoriser les rencontres et aussi de faire connaître notre partenaire qui propose des activités autour de la parentalité. Pendant l'atelier, la Rural Mobile proposera différents ateliers et jeux aux enfants. Cette organisation permet aux parents de participer sereinement à l'atelier.

A l'issue de ce moment, un nouveau temps sera proposé autour d'une boisson avec la Rural Mobile, cela permettra aux parents de poursuivre leurs échanges et de passer un moment convivial tous ensemble.

Pour finir avec notre partenaire, nous participons cette année au Noël Solidaire organisé par la Maison du Partage, en étant un point de collecte de jouets. Les parents pourront déposer les jouets que leurs enfants n'utilisent plus à la crèche sur une date donnée à l'avance. Ils seront récupérés par le centre social pour qu'ils soient distribués à d'autres familles lors du Noël Solidaire qui aura lieu le 11 et 12 décembre à la salle des fêtes.

La micro crèche Step By Step

Nous avons monté un projet "Inter-crèche" avec la micro crèche de Vinon-sur-Verdon, il a pour objectif principal de créer des rencontres entre les enfants de notre crèche et ceux de la micro-crèche Step by Step. Notre première rencontre a eu lieu le 22 juillet au matin, au sein de la structure Step by Step. Pour l'occasion, nous avons pris la route en poussette avec quatre enfants de la crèche dans le respect des normes d'encadrement. Dès notre arrivée, les enfants ont pu profiter de différents espaces de jeux en extérieur puis nous avons partagé un moment de chansons tous ensemble.

Ces rencontres permettront aux enfants de :

- * découvrir un nouvel espace de vie et de jeux, tout en sortant de la routine quotidienne
- * développer les compétences relationnelles (partager, attendre son tour, communiquer...)
- * favoriser la socialisation et les interactions avec de nouveaux enfants
- * stimuler le développement du langage grâce à de nouvelles interactions
- * éveiller la curiosité et l'envie d'explorer un nouvel environnement

Ce projet est également une belle opportunité pour les professionnelles de chaque structure. Il nous permettra de :

- * partager nos pratiques professionnelles
- * échanger des idées d'activités, de chansons, de jeux et d'aménagements
- * développer un partenariat entre nos deux structures

Nous avons une autre rencontre de programme fin octobre, cette fois ci les enfants de Step by Step viendront nous rendre visite au sein de nos locaux. Et nous réfléchissons à d'autres projets comme des réunions d'équipes communes afin de réfléchir à nos pratiques collectivement.

Sortie chez les pompiers

Une sortie chez les pompiers de Vinon-sur-Verdon est prévu en octobre 2026. Damien, notre animateur sportif et également pompier volontaire, nous propose de nous accompagner pour faire une visite de la caserne aux enfants. Nous souhaiterions partager ce moment avec les parents qui sont disponibles et également les seniors qui participent au projet intergénérationnel. Cette sortie permettra aux enfants de découvrir la caserne, d'observer les camions pompiers, de manipuler le matériel et les accessoires. Cela est l'occasion également de créer du lien social, de faire découvrir aux enfants un métier, éveiller leur curiosité, stimuler leur langage et tisser des liens entre génération.

Service civique, DLVA et RPE

Nous allons accueillir Alexia BURDINO, une jeune fille en service civique. Lors de son service civique Alexia aura pour mission de créer davantage de liens avec nos différents partenaires afin que la crèche devienne un réel lieu de lien social regroupant différents acteurs de la commune, ainsi de nouveau projet de partenariat pourroit voir le jour grâce à son travail.

En parallèle, de sa propre initiative Alexia passe son Cap AEPE en distanciel ainsi cela représente pour elle, une opportunité de venir faire son service civique dans notre structure afin de lier la théorie à la pratique.

Le relais petite enfance ayant été repris par la DLVA nous sommes également en échange afin de pouvoir créer plus de proximité. Alexia pourra donc commencer son service civique par le déploiement de ce partenariat, en créant par exemple des espaces de rencontre et de jeu avec les enfants et les assistantes maternelle présent au RPE.

Journée pédagogique

Le référentiel de qualité d'accueil

Lors de notre journée pédagogique du 13 avril 2026 l'ensemble de l'équipe était présente pour travailler sur le référentiel de qualité d'accueil du jeune enfant accompagné de Delphine, référente santé. Ce référentiel a pour objectif de dégager des pratiques concrètes, précises et pragmatiques pour permettre d'orienter et d'assurer la qualité dans les modes d'accueil collectifs et individuels sous toutes leurs formes, y compris dans le cadre de l'intervention de professionnels au domicile parental.

Pendant cette journée, nous avons divisé l'équipe en plusieurs groupes de travail. Chaque groupe a pu discuter et échanger sur nos pratiques au sein de la crèche sur des thèmes différents du référentiel tel que l'accès au doudou, la séparation, la sécurité affective, les repas (...) pour améliorer notre accueil et répondre au mieux aux besoins de l'enfant et des familles.

L'après-midi, un membre du bureau a pu participer à nos échanges et à notre travail. Sa présence a permis de lui présenter concrètement notre démarche, les réflexions menées par l'équipe ainsi que le travail engagé pour améliorer et faire évoluer la qualité de l'accueil proposé aux enfants et aux familles

Lors de notre journée pédagogique du 24 août, l'ensemble de l'équipe a participé à une formation animée par une intervenante autour de la notion de « douces violences » dans le secteur de la petite enfance. Cette journée nous a permis de mieux comprendre ce que recouvrent ces pratiques, parfois anodines en apparence, mais qui peuvent avoir un impact sur le bien-être, les émotions, le développement et le respect du rythme de l'enfant. A travers des échanges, des exemples concrets et des mises en situation autour de nos pratiques professionnelles, nous avons pu apprendre à mieux les identifier et à prendre du recul sur nos certaines de nos habitudes. Après bilan avec la formatrice, nous sommes contentes de voir que nos pratiques sont bienveillantes et tourné vers l'enfant. Nous sommes constamment en réflexion sur nos actes afin de proposer un meilleur accompagnement

Nous avons une 3^{ème} journée pédagogique prévu le 19 octobre sur les gestes de premiers secours et sécurité incendie. Elle permettra aux professionnelles d'avoir les connaissances et les gestes adaptés pour réagir en cas de situation d'urgence ou d'une situation mettant en danger la sécurité des enfants.

Tous ces projets sont faisables notamment grâce au soutien et la participations des familles aux actions.

Tout au long de l'année 2025/2026, différentes actions ont été menés par le conseil d'administration.

ACTIONS MENEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025/2026 :

En 2025 nous avons organisés :

- Vide poussette mars 2025 : 313.58 €
- Photos faites par la photographe en fin d'année : 147.75 €
- Vente de gâteaux sur le marché février 2025 : 209 €
- Vente de gâteaux sur le marché en juin 2025 : 122.90 euro
- Fête de la crèche juillet 2025 : 236.20 euro
- Vide poussette octobre 2025 446 euro

- Vente de blé novembre 2025 : 81 euro
- Vente de photo novembre 2025 : 167.85 euro
- Tombola décembre 2025 : 383.04 euro

Total des actions en ce début 2025 : 2107.32 euro

Actions sur le début d'année 2026 :

- Vide poussette mars 2026 : 331 €
- Vente de gâteau juin 2026 : 81 euro
- Photos faites par la photographe mai 2026 : 75 €
- Fete de la crèche 2026 245.21

- Vide poussette octobre : à venir €

Total des actions en 2026 à ce jour : 732.21 €

Travaux :

Tout au long de l'année la mairie et les services techniques sont toujours réactifs lors de nos demandes de petits travaux ou grands travaux. La mairie a repeint les murs du dortoir, répondu aux demandes faites par la PMI, sur les petites rénovations à faire, comme mettre des anti pince doigts, réfléchir à de nouveaux jeux extérieurs qui se sont détériorés au fur et à mesure du temps... D'autres projets de rénovation restent en suspens (tel qu'une passerelle d'évacuation pour passer les lits à roulettes du dortoir bébé, sécurisé la porte d'entrée avec un visiophone et mettre une lumière extérieure...)

Et au futur nous aimerions insonoriser la pièce de vie qui est particulièrement raisonnable.

7 – PROJET PEDAGOGIQUE

Notre projet pédagogique est crèche :

- la bienveillance
- l'autonomie des enfants (change, repas, jeux...)
- la sécurité affective
- motricité libre
- l'individualité
- la libre circulation

Nous rappelons aux familles que nous respectons le rythme de l'enfant et son développement. Nous n'obligerons pas un enfant à dormir, manger et faire activités s'il n'en a pas envie. Nous ne sommes pas dans la production, les activités sont ludiques et proposées à l'enfant en fonction de son envie et de ses besoins (moteur, cognitif...).

8 – REGLES DE VIE DE LA CRÈCHE

- Marquer le nom/prénom de l'enfant sur les affaires de l'enfant, sur le repas de l'enfant (glacière avec pack de glace, doit être à moins de 10°) ;
- Apporter une couverture, turbulette pour votre enfant
- Apporter un maximum de deux sucette et doudou et toujours les mêmes.
- Venir avec des affaires propres, confortable et couche changé le matin
- Respecter la confidentialité de la structure et des employées de la crèche (ne pas divulguer d'information sur les enfants, au même titre que les pros ne pourront vous donner des informations sur les enfants.)
- Ne pas cacher de signe de maladie (fièvre, doliprane.) qui sont essentiels pour nous lors du déroulement de la journée. Si votre enfant a de la fièvre mais la supporte bien, il peut être accueilli en crèche.
- Prévenir la crèche avant 9h00 si l'enfant sera absent ou en retard ;
- Venir à 17h50 le soir, afin que l'on puisse faire des transmissions de qualité.
- Toutes les heures réservées par le contrat sont facturées ;
- Toutes demi-heures entamées sont dues ;
- Le forfait est révisable chaque année ;

- Prévenir au maximum 1 mois à l'avance par mail ou courrier des absences de l'enfant accueillis, pour que ces jours-là soient déduits de la facture ;
- Les déductions appliquées sur le forfait mensuel sont :
 - La fermeture non prévue de la structure ;
 - Une hospitalisation de l'enfant (un certificat d'hospitalisation est à fournir) ;
 - Certificat médicale en cas d'absence maladie de l'enfant (délais de carence deux jours) ;
- Il est possible de régler les factures par espèce, cheque ou virement. Il faudra envoyer un justificatif de virement par mail à l'adresse de la crèche.
- Vérifier le planning pour les lessives à l'entrée de la crèche ;
- Regarder régulièrement le tableau d'affichage à l'entrée ;
- La crèche recherche comme chaque année des parents bénévoles pour réaliser quelques réparations de jeux des enfants, de la couture... Des affiches seront mises à l'entrée de la crèche lorsque nous les solliciterons.
- **Veiller à refermer le portillon pour des raisons de sécurité ;**
- Les familles sont sollicitées à hauteur de 2 actions par an (**OBLIGATOIRE**) afin d'aider le conseil d'administration dans la réalisation, l'organisation et la participation aux actions menés (vente de gâteaux, bourses aux jouets, brocante, tombola ...)

9 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024/2025

Membres sortants :

- Vice-présidente : LARCHEY Cécile
- secrétaire : Elisa AUFFRET
- vice-secrétaire : Coralie BLANCO
- Suppléant : Audrey BOUROUH

Membre restant :

- Président : MAHIOU Thomas
- Vice trésorière : Marion SACILOTTO
- Trésorière : ERIDAN Clémence
- Suppléant : Tiffany DEAROS
- Suppléant : Charlotte GELY

Membres entrants :

- Estelle DEDOMINICI
- Pablo PORTAZ
- Vincent MALEVAL

Fonction des membres entrants :

Présidente : MAHIOU Thomas
 Vice-présidente : Estelle DEDOMINICI
 Trésorier : ERIDAN Clémence
 Vice-trésorière : Pablo PORTAZ
 Secrétaire : DEAROS Tiffany

Suppléant : Marion SACILOTTO

Suppléant : Vincent MALEVAL

Suppléant : GELY Charlotte

Le bureau compte à son actif 5 membres + 3 de plus qui auront la fonction de suppléants
L'élection du bureau a été adoptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration de l'association « Crèche les Abeillons », réuni et élu ce jour, donne pouvoir à Thomas MAHIOU président de l'association, Estelle DEDOMINICI vice-présidente, Clémence ERIDAN trésorière, Pablo PORTAZ vice trésorier, de faire séparément toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte chèques de fonds ouvert à l'agence du crédit agricoles de Vinon sur Verdon.

Ils pourront notamment signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, retirer ou verser toutes pièces comptables, donner toutes quittances et décharges et de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de l'association sus-dénommée.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de leur part. Il sera obligatoirement renouvelé de leur chef, au cas où un changement interviendrait au sein de l'association.

La séance s'est levée à 20h00

Pour le bureau 2025/2026 :

Le Président,

Thomas Mahiou



La Trésorière,

ERIDAN Clémence



La Secrétaire,

ELISA AUFFRET



Pour le bureau 2026/2027 :

Le Président,

Thomas Mahiou



La Trésorière,

Clémence ERIDAN



La Secrétaire,

DEAROS Tiffany

